

DECRET N° 2021/162 DU 18 MARS 2021
portant nomination de Délégués Régionaux de la Sûreté Nationale.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 96/034 du 1^{er} mars 1996 portant création d'une Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;
Vu le décret N° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le décret N° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale :

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE DE L'ADAMAOUA

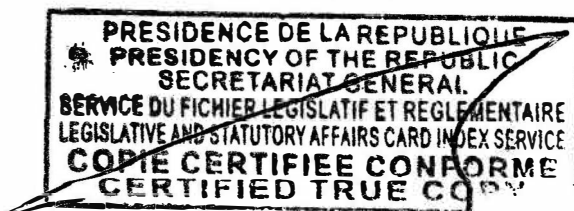
Délégué Régional: Monsieur **TIWA Pierre**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Adjoint au Délégué Régional de la Sûreté Nationale de l'Adamaoua.

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE DU CENTRE

Délégué Régional: Monsieur **NGAH Didier**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Adjoint au Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Centre.

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE DE L'EST

Délégué Régional: Monsieur **MBIONGUERI**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Directeur des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique, en remplacement de Monsieur ASA'A Eric CHE, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE
DU NORD

Délégué Régional: Monsieur **BILONG Pierre**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Commissaire Central N°3 de la ville de Douala, en remplacement Monsieur TANEFO Victor, appelé à d'autres

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE
DU NORD-OUEST

Délégué Régional: Monsieur **Wilson ELONG NJUME**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Commissaire Central de la Ville de Kumba, en remplacement de Monsieur GOUSMO Emile, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE
DE L'OUEST

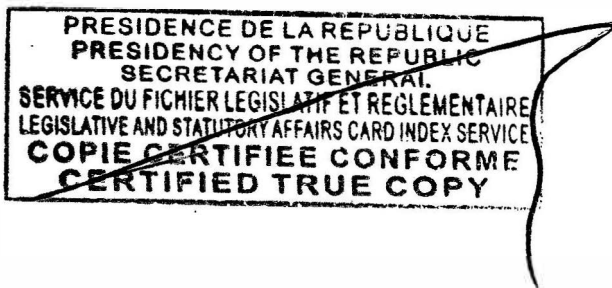
Délégué Régional: Monsieur **MOUSSA LAKREO**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Commissaire Central de la ville d'Ebolowa.

DELEGATION REGIONALE DE LA SURETE NATIONALE
DU SUD

Délégué Régional: Monsieur **ZO'OBAME Hubert Nicolas**, Commissaire Divisionnaire, précédemment en service à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, en remplacement de Monsieur MIKIADJE Jean, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-



Yaoundé, le 18 MARS 2021

